

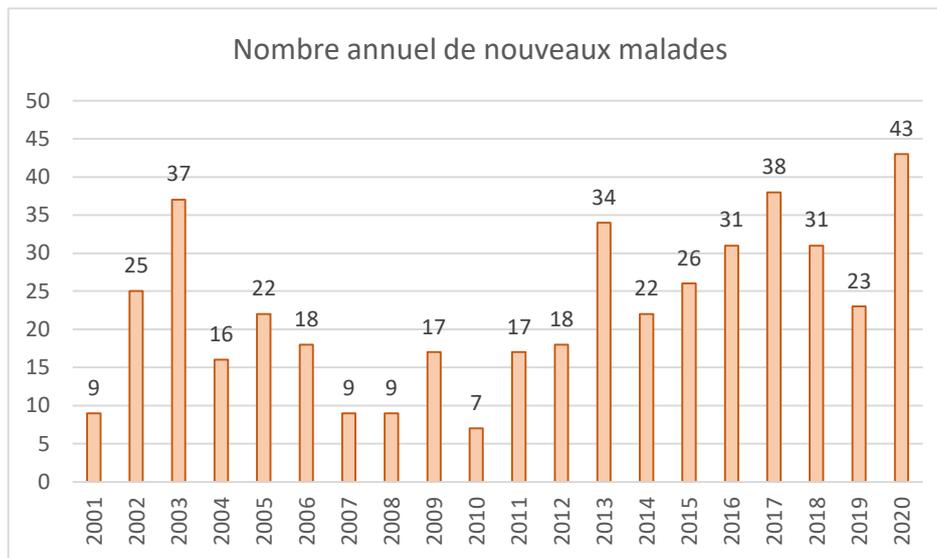


RAPPORT MORAL ANNEE 2020

LES MALADES et LES FAMILLES

Le recensement

Le 1^{er} Janvier 2020, nous connaissions 409 malades. Ils étaient 452 à nous avoir rejoints à la fin de l'année 2020. Ce sont donc 43 nouveaux malades qui nous ont rejoints durant l'année. C'est le chiffre le plus fort depuis la création de CLI en 2001. Il est certain que le développement des réseaux sociaux et des accès à internet en est la raison principale



Quel que soit le pays ou le continent d'origine de ces nouveaux malades, nous leur permettons, grâce à notre site et surtout grâce au groupe privé Facebook qui leur est dédié, d'entrer en contact avec d'autres malades, d'échanger leurs vécus, d'avoir du soutien et des conseils. C'est l'accomplissement de notre premier objectif : la rupture de la solitude des malades.

L'accès à l'information

✚ **Générale :** grâce à nos divers supports de communication (Site internet, publications et éditions, etc) les malades et leurs familles ont accès aux informations qui leur permettent de connaître et faire valoir leurs droits, de faciliter leur quotidien et de trouver leur place au sein de la société.

✚ **Médicale et Scientifique :** La rareté de la Cutis Laxa implique que les informations qui lui sont relatives sont également rares, difficiles à trouver. Notre rôle est, et sera toujours, de les centraliser, les diffuser, les rendre facilement accessibles pour les malades et leurs familles essentiellement à travers notre lettre d'information et notre site internet.

La mise en contact avec des Médecins-Experts

C'est une demande de plus en plus forte et régulière de la part des malades de tous les pays que d'être mis en relation avec des médecins experts de la Cutis Laxa. Bien que le diagnostic leur ait été donné par un médecin ou un généticien local, lors de la survenue ou de l'aggravation d'un symptôme, la demande nous est faite d'être mis en contact avec un médecin qui « connaît bien la maladie ». C'est ainsi que nous mettons en relation malades et médecins-experts par-delà les frontières.

L'accès à la prise en charge et aux soins

C'est un élément important du travail fait au niveau européen pour la mise en place et la prise en charge des soins transfrontaliers. La rareté de la Cutis Laxa induit que ses experts ne sont pas tous dans le même pays et les malades sont éparpillés dans le monde entier. Il est donc indispensable que les patients bénéficient d'une prise en charge par des médecins experts de la Cutis Laxa, Quel que soit le pays du malade, quel que soit le pays du médecin.

LE MONDE MEDICAL

Nous sommes toujours attentifs aux demandes des chercheurs et faisons le maximum pour aider leurs projets à se concrétiser, que ce soit par notre recensement des malades ou par notre soutien à leurs demandes de financements.

ERN-Skin (ERN-Peau)

Notre participation au Réseau Européen de Référence (ERN) en tant que représentant des malades reste le pilier central de nos activités avec le monde médical. La pandémie due au Covid-19 a empêché de nombreuses rencontres qui étaient prévues en présentiel. Néanmoins grâce aux réunions virtuelles le travail a pu continuer. En particulier tout le travail de recherche d'informations et de témoignages des malades pour pouvoir alimenter les recherches en cours. C'est notamment ainsi que les travaux sur la Cutis Laxa Acquisée ont démarré en 2020.

Notre collaboration avec les professionnels médicaux et scientifiques apporte une réelle plus-value au bénéfice des patients. Ainsi la création du questionnaire de satisfaction des patients après une consultation a reposé essentiellement sur le travail des représentants des patients. C'est pourquoi l'évaluation de la qualité des centres de référence européens reposera sur la réalité des attentes et du vécu des patients.

EPAG (Groupe Européen de Défense des Patients) : Les Représentants des patients au sein des ERN

Le travail des EPAGs se fait en parallèle du travail des ERNs.

L'année 2020 a amplifié le travail commencé en 2019. La réalisation de nos deux « Parcours du Patient » a permis une collaboration étroite avec les experts de la Cutis Laxa. Grâce à la nouvelle classification clinique établie par le Dr Callewaert, nous avons pu établir chacun de ces deux « Parcours du Patient » en nous basant sur les deux grands groupes de Cutis Laxa : Les Cutis Laxa avec atteinte vasculaire et pulmonaire et Les Cutis Laxa avec atteinte neurologique et osseuse. Ces deux parcours doivent être un outil facilitant l'annonce du diagnostic et permettant au patient de se projeter dans l'avenir.

Cette année nous avons présenté le travail des ePAGS lors du meeting annuel de ERN-Skin, ainsi que lors de la journée annuelle de la Filière FIMARAD.

Afin d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour mener à bien ce travail de représentation des patients, une nouvelle formation a pu être suivie grâce à l'Open Academy de Eurordis.

Grâce à l'implication de Marie-Claude Boiteux dans ces organisations Européennes, Cutis Laxa Internationale y est de plus en plus visible

FIMARAD

La Filière Maladies Rares Dermatologiques (FIMARAD) peut être présentée comme le pendant français de ERN-Skin. Nous y avons été particulièrement actifs en 2020, notamment dans la représentation des patients au sein du Comité de Pilotage. La mise en place de nouveaux groupes de travail fin 2020 entraînera une implication plus forte en 2021 avec notre participation aux travaux du groupe « Errance et Impasse diagnostic ».

LA SOCIÉTÉ

Les Relations avec les autres Associations

- ✚ **Internationales :** Notre implication de plus en plus importante au niveau européen nous permet des contacts réguliers et fructueux avec des associations d'autres maladies dermatologiques, sans compter notre adhésion à Rare Disease International (RDI).
- ✚ **Nationales :** Outre notre adhésion à des collectifs associatifs nationaux (Solhand, Alliance Maladies Rares,..), la réactivation de la Fédération Française Peau (FFP) dont nous sommes membre du collège « Maladies Rares » donne une nouvelle ampleur à notre travail national. En 2020, les travaux de la FFP ont commencé à se structurer avec le recrutement en Novembre d'un Délégué Général. Après la 2^{ème} Conférence de la Peau qui s'est tenue début décembre, les objectifs de 2021 et des années qui suivront ont été précisés. Beaucoup de travail nous attend.
- ✚ **Locales :** La création d'un réseau local d'entraide et de soutien entre associations Maladies Rares est d'une grande richesse. C'est l'énergie quotidienne qui s'en trouve « boostée ». Des projets se font jour.

La Visibilité

Etre connu, reconnu, signifie être visible du plus grand nombre. Aussi nous avons repris des démarches de communication à travers les médias. C'est une reprise d'un travail de longue haleine, indispensable de nos jours.

Etre acteur dans la Société et Etre en conformité avec la Société

C'est un travail important que de porter la voix des malades en conformité avec les lois nationales et européennes relatives au respect de la vie privée et des données personnelles. Nous y sommes particulièrement sensibles et œuvrons dans ce sens.

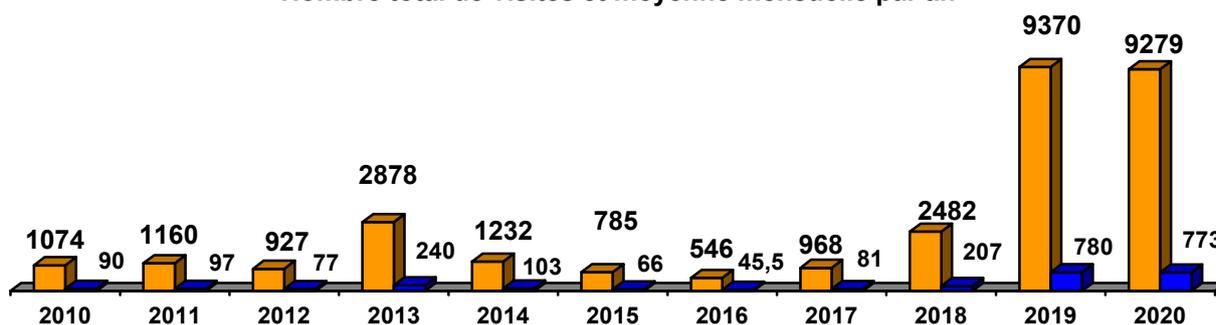
LES MOYENS MIS EN ŒUVRE EN 2020

La diffusion d'informations

✓ Internet reste toujours le moyen de communication le plus rapide et le plus économique pour diffuser nos informations et permettre aux malades du monde entier d'entrer en contact avec nous. Pour cela, il existe désormais 3 moyens de nous contacter : notre site, la page publique Facebook et le groupe privé Facebook.

✓ Notre site : Le compteur indiquait 40721 visites début Janvier 2020. Nous avons atteint les 50000 visites fin décembre 2020, soit 9 279 visites durant l'année, c'est donc une moyenne mensuelle de plus de 773 visites.

Nombre total de visites et moyenne mensuelle par an



C'est donc la deuxième plus forte année en termes de visites du site. Cela signifie que notre référencement est toujours optimal et que les personnes qui cherchent des informations sur la Cutis Laxa nous trouvent de plus en plus facilement. Nos mises à jour régulières et la récente rénovation du site avec son nouveau graphisme portent leurs fruits.

✓ Brochures: En 2017, nous avons complètement revu et mis à jour notre brochure d'informations plus générales. En 2019 nous y avons ajouté, en gardant le même visuel, une brochure médicale avec la description des divers types de Cutis Laxa. Cette année une 3^{ème} brochure a vu le jour, toujours avec le même visuel. Cette nouvelle brochure concerne les divers traitements symptomatiques possibles.

✓ LIVRE CLI : Fin 2020, pour amorcer la célébration des 20 ans d'existence de CLI (le 11 Novembre 2021), nous avons publié le livre « Cutis Laxa : Histoire d'une maladie rare, témoignages de malades ». Edité en français, anglais et espagnol, sa vente se fera entièrement au bénéfice de CLI.

✓ « CLI ~Infos » : Important vecteur de communication, notre newsletter reste éditée deux fois par an, en français, anglais et espagnol, entièrement faite « maison » elle est envoyée à tous nos contacts par email et par voie postale. Merci à nos bénévoles traductrices

Les Actions en cours

✓ Exposition et/ou album-photo : Ces projets initiés fin 2019, sont malheureusement en suspend en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Evènements, Fêtes et Manifestations

2020 fut vraiment une année particulière en raison de la crise sanitaire. Un seul évènement a pu être maintenu en présentiel : le festival « Musical'été » au Parc Fantasia sur la commune d'Annemasse. Tous les autres : rencontres, évènements, manifestations diverses ont eu lieu sous forme de visio conférences :

Les Médias

Avril 2020 : Rare Revolution Magazine : un article à propos de David Ross «Rencontre avec David, un vrai Révolutionnaire RARE » et un autre à propos de Dawn Laney, fille de Dave Jacob et co-fondatrice de « Thinkgenetic », « un Héros RARE ».

Novembre 2020 : « La Revue du Praticien », mensuel des professionnels de santé, « Vivre avec.....Une Cutis Laxa »

11 Novembre 2020 : Présentations de la journée FIMARAD : https://www.youtube.com/watch?v=71EwHwy5g_4

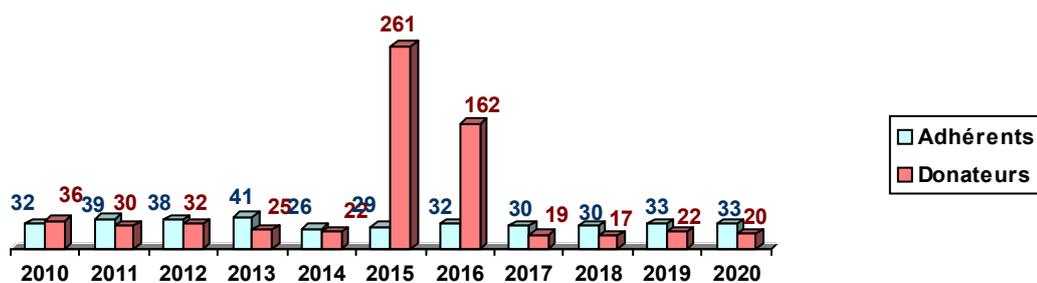
Décembre 2020 : Comment nous avons connu Solhand: https://www.solhand.org/coups_de_coeur/cecile-un-10eme-cas-a-tout-prix

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle et des Ordonnances n° 2020-321 et 2020-318 du 25 mars 2020, prorogées par décret N° 2021-255 du 9 Mars 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les votes, relatifs au Rapport Moral 2020, ont été effectués préalablement par correspondance, sous forme électronique ou postale, ou seront effectués le 18 Mai au moyen d'un pouvoir au nom de la Présidente.

RAPPORT FINANCIER 2020

2020 a été une année correspondant à la moyenne avec 33 adhérents et 20 donateurs. Malheureusement la crise sanitaire ne nous a permis d'organiser et/ou participer à des événements de collecte de fonds. Bienheureusement deux très généreuses donatrices ont permis à notre bilan d'afficher un joli bénéfice. Ces dons sont venus gonfler notre épargne et nous pouvons aborder la préparation des 6èmes Journées Cutis Laxa en 2022 un peu plus sereinement. Néanmoins, nous avons besoin de plus de fonds et espérons que 2021 sera une année faste en terme de collecte.

Nombre d'Adhérents et de Donateurs



Vous trouverez ci-dessous dans les chiffres du Bilan Comptable pour l'année 2020 tous les détails nécessaires.

CUTIS LAXA INTERNATIONAL	
COMPTE RENDU DE TRAVAUX	
Du 01/01/2020 au 31/12/2020	
Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :	
CUTIS LAXA INTERNATIONAL	
Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	
et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.	
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.	
Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :	
- Total du bilan	28 440.14 €
- Chiffre d'affaires	11 123.15 €
- Résultat net comptable	6 180.87 €
Fait à MAURIAC, Le 26/02/2021. BEAUDONNET GEORGES, Expert-comptable.	

CUTIS LAXA INTERNATIONAL
Cpte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20	Du 01/01/19	Du 01/01/18	Variation N / N-1 (*)	
	Au 31/12/20	Au 31/12/19	Au 31/12/18	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises		122.00	671.04	-122.00	-100
70730000 VENTES OBJETS		122.00	671.04	-122.00	-100
Production vendue (biens et services)	11 123.15	9 394.72	3 433.38	1 728.43	18
70610000 MEMBRES ADHERENTS	1 291.00	1 095.00	900.00	196.00	18
70620000 MEMBRES BIENFAITEURS	3 294.88	2 826.60	2 284.39	468.28	17
70650000 DONATEURS	5 097.31	1 410.76		3 686.55	261
70650100 DONATEURS EN NATURE	957.52			957.52	
70651000 DONS COMITE FETE SIREUL		1 200.00		-1 200.00	-100
70660000 DONS OBSEQUES JONNY ANDERSON		434.85		-434.85	-100
70801000 PARTICIPATION FANTASIA	232.44	754.16		-521.72	-69
70810000 PARTICIPATION MANIFESTATION	250.00	1 673.35	140.00	-1 423.35	-85
70850000 PARTICIPATION JOURNEE APHP			108.99		
Montant net du chiffre d'affaires	11 123.15	9 516.72	4 104.42	1 606.43	17
Subventions d'exploitation	200.00		900.00	200.00	
74120000 SUBVENT MAIRIE BONS EN CHABLAI	200.00			200.00	
74350000 SUBVENTION CNE SIREUIL			900.00		
Autres produits	1 687.57	3 145.85	2 562.82	-1 458.28	-46
75615000 DONS ENVIRONNEMENT	78.95			78.95	
75640000 BENEVOLAT TEMPS	1 570.00	1 180.00	1 516.00	390.00	33
75641000 BENEVOLAT DEPLACEMENT	38.62	1 965.85	1 046.82	-1 927.23	-98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	13 010.72	12 662.57	7 567.24	348.15	3
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises	957.52		645.33	957.52	
60710000 AC MARCHANDISE 5.5%			400.00		
60730000 ACHATS SOIREE FANTASIA			245.33		
60740000 ACHAT LIVRE CLI HIISTOIRE	957.52			957.52	
Variation de stocks	369.00	21.00	-390.00	348.00	
60371100 VARIATION STOCK OBJET REVENET	369.00	21.00	-390.00	348.00	
Autres achats et charges externes	3 945.53	5 209.42	6 343.98	-1 263.89	-24
60631000 PETIT MATERIEL	156.80			156.80	
60640000 FOURNITURE DE BUREAU	665.47		1 271.27	665.47	
61540000 ENTRETIEN MATERIEL			110.40		
61550000 ENT MAT INFORMATIQUE	235.20	195.20	210.06	40.00	20
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	101.74	158.69	100.36	-56.95	-36
61810000 DOCUMENTATION ET ABONNEMENT		48.00	48.00	-48.00	-100
62310000 PUBLICITE ANNONCES	566.32	797.91	475.92	-231.59	-29
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT			12.00		
62512000 DEPLT CA BOITEUX	38.62	1 965.85	1 046.82	-1 927.23	-98
62516000 FRAIS DEPLACEMENT ASSOCIATION		57.36	559.08	-57.36	-100
62600000 TIMBRES AFFRANCHISSEMENT	1 293.28	1 127.39	1 618.70	165.89	15
62620000 TELEPHONE INTERNET	413.60	397.22	346.27	16.38	4
62700000 FRAIS BANCAIRES	70.00	68.30	102.85	1.70	2
62800000 COTISATION	404.50	393.50	442.25	11.00	3
Salaires et traitements	1 570.00	1 180.00	1 516.00	390.00	33
64140000 BENEVOLAT TEMPS	1 570.00	1 180.00	1 516.00	390.00	33

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

CUTIS LAXA INTERNATIONAL
Cpte de Résultat Détaillé

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation N / N-1 (*)	
				en valeur	en %
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13.14		
68110000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS			13.14		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 842.05	6 410.42	8 128.45	431.63	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 168.67	6 252.15	-561.21	-83.48	-1
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Produits financiers					
Différences positives de change	12.20	18.66	18.16	-6.46	-35
76600000 INTERET CSL CRCA	12.20	18.66	18.16	-6.46	-35
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	12.20	18.66	18.16	-6.46	-35
Charges financières					
Intérêts et charges assimilées (4)		11.94	0.23	-11.94	-100
66150000 INTERET Cpte COURANT		11.94	0.23	-11.94	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		11.94	0.23	-11.94	-100
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	12.20	6.72	17.93	5.48	82
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	6 180.87	6 258.87	-543.28	-78.00	-1
Produits exceptionnels					
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)					
Charges exceptionnelles					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL					
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	13 022.92	12 681.23	7 585.40	341.69	3
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 842.05	6 422.36	8 128.68	419.69	7
Bénéfice ou Perte	6 180.87	6 258.87	-543.28	-78.00	-1

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle et des Ordonnances n° 2020-321 et 2020-318 du 25 mars 2020, prorogées par décret N° 2021-255 du 9 Mars 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les votes, relatifs au Rapport Financier 2020, ont soit

été effectués préalablement par correspondance, sous forme électronique ou postale, soit seront effectués le 18 Mai au moyen d'un pouvoir au nom de la Présidente.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mandat de Mr Georges Beaudonnet expire cette année. Il convient donc de le renouveler.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration nouvellement élu se réunira afin de choisir en son sein les membres qui composeront le Bureau : Président(e), Vice-Président(e), Secrétaire, Secrétaire-Adjoint(e) et Trésorier(ère)-Adjoint(e). Selon la législation en vigueur, la nouvelle composition du Bureau sera transmise pour enregistrement aux autorités compétentes.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle et des Ordonnances n° 2020-321 et 2020-318 du 25 mars 2020, prorogées par décret N° 2021-255 du 9 Mars 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les votes, relatifs à l'élection des membres du Conseil d'Administration, ont été effectués préalablement par correspondance, sous forme électronique ou postale, ou seront effectués le 18 Mai au moyen d'un pouvoir au nom de la Présidente.

ETABLISSEMENT DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNEE 2022

Comme nous en avons pris l'habitude, je vous propose d'établir ensemble le montant de la cotisation pour l'année prochaine, à savoir 2022. Je vous propose de la laisser à 30 € pour l'année 2022.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle et des Ordonnances n° 2020-321 et 2020-318 du 25 mars 2020, prorogées par décret N° 2021-255 du 9 Mars 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les votes, relatifs au montant de la cotisation pour l'année 2022, ont été effectués préalablement par correspondance, sous forme électronique ou postale, ou seront effectués le 18 Mai au moyen d'un pouvoir au nom de la Présidente.

PROJETS ET BUDGET PREVISIONNEL 2021

Vous les trouverez annexés ci-joint et je vous invite à en prendre connaissance. N'hésitez pas à nous poser toute question ou demander toute explication les concernant que vous jugeriez utile avant que nous procédions au vote. Ils sont la continuité des trois axes de travail que nous avons définis depuis la création de « Cutis Laxa Internationale ».

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle et des Ordonnances n° 2020-321 et 2020-318 du 25 mars 2020, prorogées par décret N° 2021-255 du 9 Mars 2021, portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, les votes, relatifs aux Projets et au Budget Prévisionnel pour l'année 2021, ont été effectués préalablement par correspondance, sous forme électronique ou postale, ou seront effectués le 18 Mai au moyen d'un pouvoir au nom de la Présidente.

138 impasse de Champs Gervais
74890 Bons en Chablais
France



CUTIS LAXA INTERNATIONALE
Organisme d'Intérêt Général Loi 1901.



Tel/Fax : 33 (0)4 56 30 74 43
e-mail : MCJLBoiteux@aol.com
Site : www.cutislaxa.org

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU Mardi 18 MAI 2021

Madame Marie-Claude BOITEUX, Présidente, ouvre la séance à 16 H 00. Conformément à la convocation qui a été adressée aux adhérents, l'ordre du jour est ainsi conçu :

- **RAPPORT MORAL 2020 et VOTE**
- **RAPPORT FINANCIER 2020 et VOTE**
- **ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **ETABLISSEMENT DU MONTANT DE LA COTISATION POUR 2022**
- **PROJETS 2021 et BUDGET PREVISIONNEL**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Pour rappel : Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, cette assemblée générale s'est tenue à huis clos. Monsieur Michel Senaud est nommé secrétaire de séance compte tenu des circonstances exceptionnelles.

Etaient Présents physiquement:

Mme M.C. Boiteux, Mr M. Senaud.
Soit 2 votes

Ont voté par correspondance:

Mr Chris Boisseaux, Mme Hélène Boiteux, Mr Jean-Claude Boutron, Mr Michel Carbonnier, Mme Nathalie Fournier, Mme Nicole Héger, Mr Richard Héger, Mme Marion Lassalle, Mr Romain Rousseau, Mme Anne-Marie Tessier, Mme Mireille Tessier, Mme Martine Thomasson, Mme Trudy Tottey-Carroll.
Soit 13 votes

Etaient Absents et Représentés par la Présidente:

Mme Marie-Thérèse Bourgeois, Mme Marie-Hélène Boucand, Mr Antonio Da Silva, Mme Véronique Fustier, Mme Sophie Khalilpour, Mme Tifenn Hervoir, Mme Martine Richemont, Mr Serge Richemont
Soit 8 pouvoirs

Le nombre total des adhérents 2020 étant de 33 et le nombre d'adhérents présents et représentés étant de 23 l'Assemblée peut donc statuer valablement sur les questions portées à l'ordre du jour (minimum 1/3 des adhérents).

RAPPORT MORAL

Le Rapport Moral de l'année 2020 a été adressé préalablement pour lecture à tous les adhérents. La comptabilisation de tous votes et pouvoirs donne les résultats suivants :

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 23

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le Rapport Financier de l'année 2020 a été adressé préalablement pour lecture à tous les adhérents. La comptabilisation de tous votes et pouvoirs donne les résultats suivants :

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 23

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La comptabilisation de tous les votes et pouvoirs donne les résultats suivants :

BEAUDONNET Georges, Trésorier sortant

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 23

Les personnes mentionnées ci-dessus sont élues au Conseil d'Administration à l'unanimité

ETABLISSEMENT DU MONTANT DE LA COTISATION POUR L'ANNEE 2022

Il a été proposé préalablement par écrit que le montant de la cotisation reste à 30 € en 2022

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 23

Le montant de la Cotisation pour l'année 2022 n'est donc pas modifié et reste au montant actuel de 30 €

PROJETS 2021

Les Projets de l'année 2021 ont été adressés préalablement pour lecture à tous les adhérents. La comptabilisation de tous votes et pouvoirs donne les résultats suivants :

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 23

Les Projets de l'année 2021 sont adoptés à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Le Budget Prévisionnel de l'année 2021 a été adressé préalablement pour lecture à tous les adhérents. La comptabilisation de tous votes et pouvoirs donne les résultats suivants :

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 23

Le Budget Prévisionnel de l'année 2021 est adopté à l'unanimité.

Tous les votes et pouvoirs ayant été comptabilisés et aucune autre question n'ayant été portée à sa connaissance, la Présidente clos la séance à 17 H 00

La Présidente
Marie-Claude Boiteux



Le Secrétaire de Séance
Michel Senaud

